



HAL
open science

L'activation des proximités dans les filières alimentaires relocalisées. L'exemple de deux organisations collectives territorialisées en Pays-de-la-Loire

Julien Noel, Laurent Le Grel

► To cite this version:

Julien Noel, Laurent Le Grel. L'activation des proximités dans les filières alimentaires relocalisées. L'exemple de deux organisations collectives territorialisées en Pays-de-la-Loire . Revue de l'Organisation Responsable, 2018. hal-01718368

HAL Id: hal-01718368

<https://hal.science/hal-01718368>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TITRE

L'activation des proximités dans les filières alimentaires relocalisées. L'exemple de deux organisations collectives territorialisées en Pays-de-la-Loire

Proximities activation in relocalized food supply chain. The case of two territorialized collective organizations in Pays-de-la-Loire region.

AUTEURS

- **Julien NOEL**

Institution : Université de Rennes 2 ; UMR ESO 6590-CNRS

Adresse professionnelle : Bâtiment A, Place du Recteur Henri Le Moal, 35043 Rennes Cedex

Téléphone : 06.63.05.25.78 ; courriel: julien.noel@univ-rennes2.fr

- **Laurent LE GREL**

Institution : Fish-Pass

Adresse professionnelle : 18 rue de la Plaine, 35890 Laillé

Téléphone : 02.99.77.32.40 ; courriel : laurent.legrel@fish-pass.fr

Résumé :

L'école des proximités fournit un cadre conceptuel opérationnel pour comprendre les logiques de relocalisation durable actuellement à l'œuvre dans les circuits alimentaires. Le concept de circuit de proximité, et de ses différentes dimensions, est ici mobilisé pour l'étude de deux cas de formes d'organisations collectives territorialisées de la région des Pays-de-la-Loire qui s'inscrivent dans ces dynamiques de relocalisation alimentaire. La première, *Bio Loire*

Océan, regroupe une soixantaine d'agriculteurs biologiques engagés dans la structuration d'une filière bio de fruits et légumes. La seconde, *l'Amap poisson Yeu-Nantes*, organise un circuit court alimentaire entre pêcheurs ogiens et amapiens nantais. L'analyse des proximités activées dans ces deux cas montre que, malgré le recours à des intermédiations, ces deux organisations conservent leur vocation initiale de rapprochement entre producteurs et consommateurs.

Mots-clés : systèmes alimentaires, proximités, territoire, organisations collectives, Pays-de-la-Loire

Abstract:

The proximity-based approach provides an operational conceptual framework to understand sustainable relocation strategies currently ongoing in food supply chains. The concept of proximity and its various dimensions are mobilized for the study of two cases of collective organizations territorialized forms (COTF) in the Pays-de-la-Loire region, involved in this food relocation dynamics. The first one, *Bio Loire Ocean*, gathers about sixty organic farmers engaged in structuring an organic fruits and vegetables supply chain. The second one is the *Amap poisson Yeu Nantes*, a system of direct sales from fishers in the isle of Yeu to consumers in the city of Nantes area. The analysis of the proximities which are activated in these two case studies shows that, in spite of the intermediations, these two organizations are still able to bring producers and consumers closer together.

Key-words: food systems, proximity, territory, collective organizations, Pays-de-la-Loire region

Introduction

« *Dans un contexte général d'interrogations concernant la durabilité de nos systèmes alimentaires, les nombreuses initiatives visant à diminuer le nombre d'intermédiaires dans le système alimentaire et à rapprocher géographiquement production et consommation apparaissent de plus en plus comme des alternatives méritant l'attention* » (Praly et al., 2014, p.456). En effet, le marché alimentaire est marqué par le développement de nombreuses formes relocalisées d'organisations collectives innovantes qui empruntent au circuit court l'idée de rapprocher le

producteur du consommateur, tout en s'inscrivant dans des stratégies de développement territorial durable (Prigent-Simonin & Hérault-Fournier, 2012 ; Goodman *et al.*, 2012 ; Traversac, 2011 ; Deverre & Lamine, 2010 ; Maréchal, 2008 ; Renting *et al.*, 2003 ; Marsden *et al.*, 2000).

Ces organisations offrent pourtant à l'analyse une grande diversité de structuration et de modes de fonctionnement qui interrogent quant à la nature de plus en plus hybride des dynamiques de relocalisation alimentaire à l'œuvre (Le Velly & Dufeu, 2016 ; Roep & Wiskerke, 2010 ; Dubuisson-Quellier & Le Velly, 2008 ; Feagan, 2007 ; Hinrichs, 2003). La singularité de ces formes d'organisation collective alimentaires relocalisées réside dans la conjugaison d'une structuration particulière (dispositifs d'intermédiation importants, rayonnement géographique vaste) au service d'une finalité clairement identifiée (le rapprochement entre producteurs et consommateurs autour de produits de qualité). En effet, ne s'apparentant ni aux circuits longs ni aux circuits courts, l'émergence et le développement de ces systèmes alimentaires relocalisés, suscitent un certain nombre d'interrogations. À quelle(s) échelle(s) géographiques s'effectue(nt) cette relocalisation de l'alimentation ? Comment s'organisent l'acheminement des produits au sein de ces systèmes ? Quelles valeurs véhiculent-ils et sur quelles formes d'engagement reposent-ils ? Quels impacts économiques génèrent-ils ?

L'école des proximités (cf. entre autres Gilly & Torre, 2000 ; Rallet & Torre, 2004 ; Bouba-Olga & Grossetti, 2008 ; Talbot, 2010 ; Torre & Beuret, 2012) propose une grille d'analyse séduisante pour étudier les transformations et les recompositions qui s'opèrent dans ces systèmes alimentaires relocalisés. La grille des proximités a donné lieu à de nombreux travaux scientifiques qui ont adapté la typologie initiale au traitement du comportement du consommateur (Bergadaà & Del Bucchia, 2009) puis aux circuits alimentaires territorialisés (cf. entre autres Hérault-Fournier *et al.*, 2012 ; Gallaud *et al.*, 2012 ; Chevallier *et al.*, 2014 ; Praly *et al.*, 2014 ; Mundler & Rouchier, 2016).

Deux formes d'organisations collectives territorialisées (FOCT) identifiées et analysées lors d'une recherche-action antérieure sur les filières agricoles et halieutiques en région Pays-de-la-Loire (Dufeu, 2014), l'association de producteurs Bio Loire Océan (BLO) et l'Amapp poisson Yeu-Nantes (Amapp) fournissent ainsi un support intéressant à l'examen du rôle joué par les proximités dans le processus de relocalisation des systèmes alimentaires durables.

Une première section présente une revue de la littérature relative à l'analyse des circuits alimentaires territorialisées par l'approche de la proximité. Dans la deuxième section, la méthodologie du recueil des données est explicitée et les deux cas d'étude sont succinctement introduits. Les deux sections suivantes analysent le jeu des proximités à l'œuvre chez BLO puis dans l'Amapp et en caractérisent les principaux effets. Une cinquième section conclusive discute les résultats.

1) Le cadre conceptuel de l'économie de la proximité et des circuits alimentaires relocalisés

L'approche de la proximité est fondée sur le diptyque de la proximité géographique et de la proximité organisationnelle, cette seconde dimension faisant l'objet de nombreux débats entre approches interactionnistes et institutionnalistes (cf. notamment Gilly & Torre, 2000 ; Rallet & Torre, 2004 ; Bouba-Olga & Grossetti, 2008 ; Talbot, 2010). Ces approches de la proximité ont été adaptées à l'étude du comportement du consommateur par Bergadaà & Del Bucchia (2009), dont les travaux ont été prolongés à leur tour par un certain nombre d'auteurs à l'analyse des systèmes alimentaires relocalisés (Hérault-Fournier *et al.*, 2012 ; Prigent-Simonin et Hérault-Fournier, 2012 ; Dufeu & Ferrandi, 2013 ; Praly *et al.*, 2014).

11) De l'économie des proximités aux proximités territoriales

Sans revenir sur les origines de l'école de la proximité au début des années 1990, et sur le foisonnement très riche des déclinaisons de celle-ci qui a suivi ensuite, nous inscrivons notre approche dans celle synthétisée notamment par Rallet & Torre (2004) qui distinguent deux principaux types de proximités, géographiques et organisées. Proximités qui nous sont apparues particulièrement adaptées à notre démarche d'analyse des stratégies de relocalisation opérées par les deux Formes d'organisation collectives territorialisées (FOCT) que nous avons choisies d'étudier par la suite dans cet article¹.

Basée sur un raccourcissement de la distance spatiale, la proximité géographique se présente comme une représentation relative portée par des acteurs en termes de distance fonctionnelle qui sépare dans l'espace des objets et/ou des individus, et qui demeure pondérée notamment par le temps et les coûts de transports. Cette proximité géographique est plus ou moins intensément activée par des acteurs et se décompose en proximité recherchée (se rapprocher de façon plus ou moins permanente pour mettre en œuvre un projet commun) et proximité subie (ne pas pouvoir s'éloigner d'autres acteurs même en cas de conflit). De fait, elle est par nature inhérente à l'existence de toute FOCT selon des modalités variables (Rallet & Torre, 2004 ; Torre, 2009).

La proximité organisée fait quant à elle référence aux individus, à leurs organisations ainsi qu'à leurs interrelations sociales et économiques qui connaissent des phases de dé- et de reconstruction permanentes. Désignant schématiquement la capacité d'une organisation à faire interagir ses membres dans la mise en œuvre d'actions ou de projets communs, cette proximité organisée repose sur deux logiques qualifiées d'appartenance (à un même réseau de relations, que la relation soit directe ou intermédiée) et de similitude (faibles distances cognitives entre acteurs et partage de valeurs communes, avec (co)-construction de normes sociales ou d'un langage commun) (Rallet &

¹ Si la dimension institutionnelle de la proximité a bien été appréhendée lors du travail de recherche-action, elle n'est cependant pas apparue parmi les principales dimensions activées et mobilisées par les études de cas, et ne fait donc pas l'objet d'une analyse dans les sections suivantes de cet article.

Torre, 2004).

Ces deux formes de proximité, qui ne sont pas totalement indépendantes, s'influencent mutuellement dans un processus dynamique cumulatif ; elles donnent ainsi lieu à l'activation de coopérations ou d'interactions positives qui, en se combinant à une échelle et sur un espace donné, donnent naissance à des « proximités territoriales » (Torre & Beuret, 2012).

12) L'application de l'économie de la proximité à l'analyse du comportement du consommateur, puis aux circuits alimentaires relocalisés

Bergadaà et Del Bucchia (2009) sont parmi les premiers auteurs à s'emparer de cette approche de l'économie des proximités en l'appliquant au comportement du consommateur et en proposant une typologie des proximités ressenties par celui-ci selon cinq catégories : proximités d'accès, fonctionnelle, relationnelle, identitaire et de processus. Cette typologie est par la suite adaptée en quatre classes par Hérault-Fournier *et al.* (2012), puis à son tour reprise par Dufeu & Ferrandi (2013) dans leur analyse de différents circuits courts alimentaires. À la suite de quoi les travaux de Praly *et al.* (2014) proposent une grille opérationnelle d'analyse des stratégies de relocalisation centrée sur la notion de « circuit alimentaire de proximité », dans lesquels ils mobilisent, en plus des dimensions spatiale et relationnelle des proximités territoriales, les dimensions fonctionnelle et économique (tableau 1).

Tableau 1. Les quatre dimensions des circuits alimentaires de proximité

Dimension spatiale	Dimension relationnelle	Dimension fonctionnelle	Dimension économique
Échelle géographique du circuit entre production et	Moyen de renforcer les conditions de l'échange marchand : confiance, partage de	Moyen d'acheminer et d'adapter le produit de la production à la consommation.	Relocalisation des flux économiques. Meilleure répartition de la valeur ajoutée, prix

consommation.	valeurs, de connaissances, etc.		rémunérateurs, engagements réciproques, etc.
---------------	---------------------------------	--	--

Sources : Praly *et al.*, 2014, p. 464.

Notre approche de la proximité dans ces circuits alimentaires relocalisés s’inscrit donc pleinement dans le cadre d’analyse développé par Praly *et al.* (2014) et nous retenons comme eux quatre dimensions opérationnelles pour analyser les stratégies de relocalisation durable opérées par les FOCT étudiées dans la suite de cet article. Ces dimensions se déclinent de la manière suivante :

- La première composante relève d'une *dimension spatiale*. Celle-ci s'apprécie globalement à travers les caractéristiques morphologiques de l'espace géographique (Rallet & Torre, 2004), autrement dit par une interprétation physique et sociale du local (Prigent-Simonin & Héroult-Fournier, 2012). Cette proximité géographique est ainsi plus ou moins intensément « souhaitée » pour Rallet & Torre (2004) quand des acteurs cherchent à se rapprocher spatialement afin de mettre en œuvre un projet commun. L'idée est bien alors de « raccourcir » la distance – spatiale, temporaire – entre les acteurs afin d'améliorer l'accessibilité (Praly *et al.*, 2014 ; Prigent-Simonin & Héroult-Fournier, 2012).

- Une deuxième composante de la proximité concerne sa *dimension relationnelle*. Gage de confiance mutuelle, cette dimension relationnelle correspond pour Prigent-Simonin & Héroult-Fournier (2012) et Praly *et al.* (2014) aux relations d'échange direct qui s'effectuent entre producteur et consommateur. Celles-ci se construisent au cours de médiations et d'apprentissages et débouchent sur une co-construction de règles et d'un ensemble de représentations, de valeurs partagées entre les acteurs. Cette dimension relationnelle est ainsi présente dans les logiques d'appartenance et de similitude identifiées par Torre & Beuret (2012) pour qualifier l'agencement des activités humaines dans le cadre d'une proximité organisée. Si la première logique renvoie

plutôt aux réseaux de relations plus ou moins formelles et formalisées auxquels appartiennent différents acteurs, la seconde évoque plutôt l'adhésion mentale et collective des acteurs à un référentiel commun de valeurs.

- Une troisième *dimension fonctionnelle* insiste concrètement sur le cheminement opéré par les produits au sein de la filière. Praly *et al.* (2014) souligne plus particulièrement la nature des processus (de production, de transformation, de distribution...) mis en œuvre dans cet acheminement ainsi que les capacités d'adaptation des producteurs aux besoins formulés par les consommateurs (en qualité, en quantité, en diversité...). Prigent-Simonin & Hérault-Fournier (2012) évoquent ainsi cet aspect à l'aune d'une « proximité de processus », cherchant à exprimer le désir de connaissance des mangeurs des manières de faire des producteurs. L'originalité de Praly *et al.* (2014) consiste surtout à rendre plus légitime le rôle et l'intervention d'intermédiaires dans le fonctionnement de ces circuits alimentaires, à condition de que ceux-ci ne dénaturent pas la dimension relationnelle des filières.

- Enfin, une dernière dimension de la proximité nous apparaît essentielle à mobiliser ici. Elle concerne la dimension *économique* perçue par les producteurs et les consommateurs en termes de coûts et de valeur ajoutée. Cette dimension insiste sur la manière de mieux valoriser économiquement les autres dimensions de proximité, tant géographique (plus faible distance) que relationnelle (réductions des intermédiaires) et/ou fonctionnelle (mutualisation logistique) (Praly *et al.*, 2014).

13) La notion de circuits de proximité pour sortir du corset réducteur des circuits courts

On l'aura compris, dans le champ thématique de la relocalisation alimentaire gage de durabilité, raisonner en termes de circuits de proximité (au sens de Praly *et al.*, 2014) plus qu'en termes de circuits courts (au sens organisationnel) laisse apparaître des pistes de recherche très intéressantes,

comme l'explicitent certains travaux francophones récents (Mundler & Laughrea, 2016 ; Boutry & Ferru, 2016). Cette vision permet en effet de dépasser la notion quelque peu réductrice de circuit court, souvent présentée comme la panacée en termes de pouvoir de marché rendu aux producteurs et outil privilégié d'une répartition équitable de la valeur ajoutée. En effet, la définition ministérielle du circuit court ne souffre au plus qu'un seul intermédiaire entre l'amont et l'aval, faisant fi de la dimension spatiale relative à la distance mais aussi des interventions rendues parfois nécessaires par les contraintes logistiques de l'acheminement du produit vers sa destination finale². Or, plus que le nombre *stricto sensu* des intermédiaires, ce qui compte pour mesurer le caractère innovant des nouveaux circuits alimentaires est la logique dans laquelle s'inscrit leur intervention. La nature des intermédiations marchandes au sein d'une filière classique peut aussi relever de logiques « alternatives » (Le Velly & Dufeu, 2016) quand chacun des intermédiaires s'inscrit dans une démarche de répartition équitable et transparente de la valeur ajoutée. Au contraire, le cas de la grande distribution s'approvisionnant directement auprès de producteurs alimentaires montre que des logiques de marché tout-à-fait conventionnelles, non seulement s'accommodent de la définition de circuit court mais en font un objet de communication. La dimension fonctionnelle de la proximité interroge donc les motivations de l'intermédiation, le cas échéant les légitime et permet de contourner cette apparente contradiction.

2) La démarche méthodologique du recueil de données et des cas d'étude ligériens présentés

Dans cette section méthodologique, sont successivement détaillées la démarche inductive de recueil et de traitement des données, puis brièvement présentées les FOCT ligériennes analysées

² Cf. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (2009). [En ligne] URL : minagri.preprod.dev.core-techs.fr/file/46066/download?token=rNqWqZpEppFFV5Sj_QzK5dIYjo3ryrgqa1Q5SLTrLa8. Consulté le 21 octobre 2016.

dans cet article.

21) Une méthodologie inductive basée sur la collecte et l'analyse de données de terrain

Les enquêtes de terrain dont sont issues les données ont été menées dans le cadre de la recherche-action VALPARESO (Valorisation des productions alimentaires ligériennes et réseaux d'acteurs) conduit en Pays-de-la-Loire entre 2012 et 2014. Au travers ce programme pluridisciplinaire, plusieurs chercheurs en sciences humaines et sociales – géographie, économie, gestion, agronomie – ont investigué les processus de valorisation alimentaire par la relocalisation en identifiant et en analysant le rôle des réseaux d'acteurs territorialisés (tout particulièrement celui des producteurs) dans ces dynamiques régionales. C'est dans ce cadre que ces réseaux d'acteurs constitutifs de filières alimentaires ligériennes plus « durables » ont été appréhendés en tant que FOCT, Formes d'organisation collective territorialisées (Dufeu, 2014). Dans cet article, nous avons choisi de focaliser plus particulièrement notre analyse sur deux d'entre elles : *Bio Loire Océan* pour la filière fruits et légumes biologiques, *l'Amap poisson Yeu-Nantes* pour la filière pêche artisanale.

Pour appréhender au plus près ces deux FOCT, la méthodologie s'appuie sur plusieurs enquêtes qualitatives de terrain menées dans le cadre du projet entre 2012 et 2014, combinant des données à la fois primaires et secondaires. Concrètement, les données primaires sont issues de plusieurs techniques de collecte : outre plusieurs observations participantes, chacune des deux FOCT a fait l'objet de quatre entretiens semi-directifs approfondis (d'une durée moyenne de deux heures, et intégralement retranscrits) avec des acteurs clés de ces organisations (tableau 2). S'ajoutent à cela des données secondaires issues de différents documents internes recueillis lors de nos interactions avec les acteurs de ces deux organisations tels que des articles de presse, des comptes-rendus de réunions, des chartes d'engagement, des sites Internet, etc.

Tableau 2. Liste des entretiens réalisés

Bio Loire Océan	Amap poissons de l'île d'Yeu
L'animatrice de BLO	Un patron-pêcheur fileyeur islais
Un maraîcher, secrétaire de BLO	Un élu islais, directeur de la coopérative
Un arboriculteur, président de BLO	Un salarié de la coopérative islaise
Un maraîcher, adhérent de BLO	Un mangeur, coordinateur-poisson de l'Amapp

Sources : entretiens Valpareso, 2012-2013

L'ensemble des matériaux empiriques récoltés au moyen d'une grille d'entretien commune à l'ensemble des FOCT du projet Valpareso (cf. annexe 1) a donné lieu à une analyse croisée de premier ordre. Celle-ci a fait progressivement émerger la question des proximités, de leur activation et de leurs rôles au sein de nos deux organisations collectives alimentaires. Notre démarche de recherche, de type inductive, a donc avant tout une visée exploratoire et compréhensive des dynamiques de coordination et coopération mis en place particulièrement par les producteurs, au sein des FOCT, au regard des proximités territoriales activées.

22) BLO et l'Amapp, deux FOCT significatives des recompositions géographiques et organisationnelles des filières alimentaires ligériennes

Organisées à une échelle spatiale « régionale » en Pays-de-la-Loire, les deux FOCT *Bio Loire Océan* et *l'AMAP poisson Yeu-Nantes* demeurent deux cas d'étude particulièrement significatifs des reconfigurations géographiques et organisationnelles actuellement à l'œuvre dans la problématique de raccourcissement des filières et de relocalisation des systèmes alimentaires dans une optique de développement territorial plus durable.

La première, l'association *Bio Loire Océan* (BLO) regroupe depuis 1997 une soixantaine d'arboriculteurs et maraîchers bio ligériens désireux de se coordonner pour constituer une offre régionale groupée en fruits et légumes biologiques. Majoritairement implantée dans 3 départements ligériens (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée), BLO regroupe 44 exploitations qui représentent en 2015 plus de 250 ha de légumes de plein champ (et 15 ha de surfaces couvertes) ainsi que 180 ha de vergers (soit plus de la moitié de la production régionale en fruits et légumes bio). Au début des années 2000, la structuration de cette filière bio se renforce notamment grâce au développement de nouveaux débouchés commerciaux. En plus de relations solides et historiques avec la centrale d'achat du réseau Biocoop, BLO teste des circuits innovants tels que la restauration collective (scolaire et médico-sociale) mais aussi des « paniers bio solidaires », distribués – en association avec des chantiers d'insertion – à près de 1400 ménages par semaine au sein des grandes agglomérations régionales. La recherche d'un pouvoir de marché, accru par le regroupement de l'offre, se double donc d'une quête d'efficience par la mutualisation des coûts de mise en marché. Afin d'organiser la communication avec ses membres ou avec ses acheteurs, l'association a ainsi développé des plateformes numériques qui sont autant d'outils de coordination verticale et horizontale de la filière.

La seconde étude de cas, *l'Amap poisson Yeu-Nantes*, lie quant à elle depuis 2010 un noyau de cinq armements de pêcheurs artisanaux fileyeurs ogiens, organisés au sein du Groupement d'intérêt économique (GIE) « Pêcheurs de l'île d'Yeu ». Adossé à une coopérative de mareyage, ce GIE s'est engagé dans une démarche collective de commercialisation de poisson frais à destination de près d'une vingtaine de regroupements d'Amap de la région nantaise, pour un total mensuel de l'ordre de 1800 paniers (soit plus de 50 tonnes de poisson à l'année). Les motivations conjointes des producteurs islais et des mangeurs ligériens allient l'accès à des produits locaux et sains, à un prix raisonnable et équilibré, la promotion de pratiques de pêche respectueuses de la ressource et le

maintien de l'activité économique sur une île (site Internet Amap44). Si cette filière s'inscrit dans une démarche alternative au marché conventionnel en lien avec les Amap de Loire-Atlantique, elle n'en revêt pas moins une forme singulière au regard notamment de la norme en la matière, puisque les contraintes inhérentes au conditionnement et au transport de denrées hautement périssables que sont les produits de la mer lui commandent d'intégrer plusieurs intermédiaires entre pêcheurs et mangeurs, et nécessitent donc là encore de développer des outils de coordination verticale et horizontale de la filière.

Ces deux FOCT renvoient ainsi à des coalitions d'acteurs diversifiés qui, selon le projet collectif formalisé et le système de coordination mis en place, influencent en retour la nature de l'organisation et ses modalités de fonctionnement, selon que prédomine en leur sein une approche filière ou de territoire (Dufeu, 2014). Tout l'enjeu et la réussite des deux FOCT dans leur entreprise de relocalisation durable de leurs activités alimentaires tient donc dans l'activation et la mobilisation de différentes dimensions des proximités territoriales identifiées par Praly *et al.* (2014), dimensions que nous analysons successivement pour BLO et pour l'Amapp dans les deux sections suivantes.

3) Les dimensions des proximités territoriales mobilisées par Bio Loire Océan

Dans cette section sont analysées les différentes dimensions (spatiale, relationnelle, fonctionnelle et économique) de la proximité activées par Bio Loire Océan (BLO), dimensions résumées ci-après dans le tableau 3 et que de précédents travaux ont également permis d'illustrer plus en détail (Le Velly *et al.*, 2016).

31) La dimension relationnelle de la proximité de BLO

La dimension relationnelle de la proximité joue un rôle essentiel dès l'origine de la FOCT BLO, grâce à la participation réelle d'une majorité d'adhérents. Le projet d'association naît ainsi à la fin des années 1990 de la volonté des acteurs de défendre un type d'agriculture bio exigeant, face à la menace de conventionnalisation (Le Velly *et al.*, 2016) qu'ils identifiaient déjà à cette époque (et notamment les insuffisances du label européen). Au début des années 2000, l'idée de créer une charte à usage interne émerge puis se concrétise en 2005, suite à de nombreux échanges réguliers entre les producteurs autour des pratiques et des valeurs qui les animent. Le contenu de cette charte repose d'abord sur des principes agronomiques exigeants ainsi que sur des notions de préservation de l'environnement. Mais spécifiquement chez BLO, ce contenu intègre progressivement au fil des années des critères sociaux (main-d'œuvre salariée correctement rémunérée, principes de solidarité), commerciaux (prix équitable) et sociétaux (approvisionnement et projets locaux).

BLO travaille donc au renforcement du lien entre producteurs entre eux, mais aussi avec les consommateurs, gage de confiance mutuelle et de renforcement des logiques d'appartenance. Ces dimensions de la proximité se renforcent ainsi avec la création d'un cahier des charges plus précis en 2015, médiatisé et contrôlé par des certificateurs accrédités. Celui-ci engage surtout plus fortement les producteurs de la FOCT entre eux mais aussi vers l'extérieur. Les échanges entre membres restent réguliers (assemblées générales, conseils d'administration, groupes de travail) afin de pouvoir faire évoluer ce cahier des charges au plus près du projet partagé entre ces acteurs. Les producteurs s'engagent également « *à communiquer sur leur métier, leurs pratiques à travers des visites, des portes ouvertes, des salons... La participation aux projets de territoire devra être encouragée (ex : visite de la ferme, restauration collective, formations, intervention dans les écoles...)* » (extrait du cahier des charges 2015 de BLO).

32) La dimension fonctionnelle de la proximité de BLO

BLO, qui emploie quatre personnes, assure également des fonctions d'intermédiation et de coordination essentielle entre ses producteurs adhérents et ses réseaux de clientèles (magasins Biocoop, restaurations collectives, paniers solidaires...) L'association a d'abord dû s'adapter à la demande croissante du secteur de la vente au détail. Le choix des producteurs de BLO a consisté à coordonner l'offre des adhérents plutôt que d'investir dans une plate-forme physique de regroupement de marchandises. En conséquence, BLO centralise la demande des clients et met en place des outils pour planifier les productions et répartir les ventes entre les différentes fermes. Après avoir signifié son agrément, chacune d'entre elles prépare la commande et la dépose à un point de regroupement où elle sera ramassée par un transporteur. Enfin, même si les producteurs restent propriétaires de leur marchandise jusqu'à la vente, BLO a mandat pour la facturation.

La prise en compte des attentes des clients se manifeste particulièrement au moment de la planification de la production. Tous les ans, chaque exploitant transmet à l'association les volumes qu'il souhaite produire l'année à venir et un planning global est élaboré. Lorsque des évolutions dans la demande se font sentir (besoin par exemple de nouveaux légumes), la coordinatrice de BLO en informe les producteurs qui s'ajustent en conséquence. Cette modalité de coordination se couple avec des règles de sélection des exploitants désireux de rejoindre l'association, basées sur la complémentarité des variétés ou des volumes mais aussi des considérations éthiques à travers l'adhésion aux valeurs de l'association.

33) La dimension économique de la proximité de BLO

La recherche de débouchés rémunérateurs n'est évidemment pas absente des motivations des producteurs engagés dans les systèmes alimentaires relocalisés. Dans le cas de BLO, cette dimension économique de la proximité repose sur « l'évitement de la concurrence » (Dondeyne,

2012), l'association jouant le rôle d'instance de régulation des pratiques de vente entre ses adhérents. Aussi, afin d'éviter que certains adhérents acceptent ponctuellement de « brader » leur production, les transactions effectuées par chaque producteur dans le cadre de BLO sont visibles quotidiennement sur le logiciel de gestion commerciale en ligne. La FOCT tient également compte des profils de ses producteurs pour les répartir sur ses différents marchés : Biocoop pour les producteurs disposant de surfaces et de coûts moins importants, paniers solidaires ou restauration collective pour ceux réalisant des cultures plus diversifiées sur de plus petites surfaces, etc.

Pour les productions qui se conservent le mieux (comme les pommes par exemple), la communication peut aussi viser à coordonner la date de mise en marché. Ce travail est également mené à l'échelle nationale ; BLO, membre de l'association Cohéflor Bio, échange ainsi avec quatre autres organisations de producteurs régionales sur leurs pratiques de mise en marché et essaie de coordonner leurs productions pour diminuer les effets de concurrence sur les mêmes périodes de l'année.

34) La dimension spatiale de la proximité de BLO

La dimension spatiale de la proximité mobilisée par BLO est plus ambiguë. Certes la proximité géographique est recherchée tant entre les producteurs eux-mêmes qu'entre ces derniers et les mangeurs. Mais au sein de l'organisation, cette dimension géographique s'apparente surtout à un attribut de « localité » des produits distribués : il définit donc à la fois l'aire de recrutement des producteurs et l'aire de chalandise des produits. La référence à une zone géographique est explicite : il s'agit de la région des Pays-de-la-Loire dont le périmètre repose sur une base administrative (d'où l'appellation *Bio Loire Océan*). Cette délimitation territoriale reste ainsi instrumentalisée au sens de Margétic *et al.* (2016) pour définir une proximité géographique artificielle entre le producteur et le mangeur qui consomme « local » en achetant du produit BLO,

alors même qu'il peut potentiellement exister plusieurs centaines de km entre le domicile de ce mangeur et l'établissement de ce producteur. Le rapport de BLO au territoire s'inscrit donc dans une perspective pragmatique et dépend logiquement des stratégies de commercialisation mises en œuvre par ces adhérents, qui varient ainsi en termes scalaires de territoires communaux locaux (pour la restauration collective par exemple) aux grandes agglomérations de la région (pour les paniers bio solidaires ou les magasins Biocoop).

4) Les dimensions des proximités territoriales mobilisées par l'Amap poisson Yeu-Nantes

Comme chez BLO, l'Amap poisson Yeu-Nantes (Amapp) mobilise et active différentes dimensions des proximités territoriales que cette section souhaite analyser. Ces dimensions de la proximité sont résumées ci-après dans le tableau 3, mais également illustrées plus en détail dans de précédents travaux (Noel *et al.*, 2016).

41) La dimension relationnelle de la proximité de l'Amapp

La dimension relationnelle de la proximité mise en œuvre au sein de l'Amapp s'inscrit dans une logique de similitude basée sur un référentiel commun de valeurs à chaque niveau de la filière et entre les différents maillons de la filière : la défense d'une pêche artisanale localisée. Par analogie avec les principes des Amaps agricoles, cette référence à un socle de valeurs partagées s'est appuyée sur la co-élaboration d'une charte qui a amené mangeurs et pêcheurs à s'interroger sur la définition d'une pêche responsable et son adéquation aux pratiques halieutiques des îslois. En effet, la nature des produits objets de la transaction ne suffit pas ici à justifier le caractère respectueux de l'environnement de la filière : les produits de la pêche, s'ils sont naturels, ne sont « par nature » pas bio. Ceci est un paradoxe des produits de la pêche dont les conditions de production ne sont pas

pleinement maîtrisées et ne peuvent donc rendre le producteur éligible à une labellisation biologique.

C'est donc à la charte signée par les producteurs avec les mangeurs que revient ce rôle de certification environnementale. La définition des méthodes de pêche responsable (exclusion du chalut ; produits locaux, frais et de saison) et l'engagement (uniquement déclaratif) des producteurs à les respecter suffisent à justifier le caractère environnemental de la démarche. Tout comme l'engagement des mangeurs qui contractualisent avec les producteurs assure le caractère social et économique de la démarche, comme traditionnellement dans les Amaps. Enfin, comme pour BLO, l'Amapp travaille au renforcement des liens entre producteurs et consommateurs, gage de confiance mutuelle et de renforcement des logiques d'appartenance. Les protagonistes de l'Amapp multiplient ainsi les initiatives d'échanges et de contacts mutuels afin de renforcer l'interconnaissance : présence trimestrielle des pêcheurs lors des distributions, organisation de visites annuelles (des navires de pêche, de la criée), etc.

42) La dimension fonctionnelle de la proximité de l'Amapp

La dimension fonctionnelle de l'Amap poissons tient à la structuration verticale de la filière. Liée aux contraintes logistiques de l'acheminement d'un produit périssable vers sa destination finale, elle se traduit par l'intervention de plusieurs intermédiaires-clés. En début de circuit, les patrons-pêcheurs ogiens, regroupés dans le GIE « Pêcheurs de l'île d'Yeu », débarquent leur poisson à la criée de l'île (où il est vendu traditionnellement aux enchères) afin de ne pas déstabiliser le (fragile) tissu économique local. La coopérative de mareyage, à laquelle le GIE a transmis les commandes des amapiens, se porte acquéreuse du poisson du GIE en vue de garnir les colis. Une fois le produit mis en caisse, la coopérative refacture ses prestations au GIE qui rachète alors son propre poisson frais et se charge de la livraison par conteneurs isothermes et camionnettes

frigorifiques jusqu'à Nantes. Un chauffeur-livreur (ancien pêcheur ogien), accompagné une à deux fois par trimestre par le pêcheur, livre ainsi hebdomadairement entre 300 à 500 kg de poissons sur les lieux de distribution amapiens. L'interface entre le pêcheur et les mangeurs est quant à elle réalisée par des coordinateurs-poissons qui ont la charge de la centralisation des paiements et de la gestion des distributions.

Toutefois, ce type de circuit de commercialisation n'est pas sans générer des contraintes organisationnelle et logistique. En effet, au vue de la distance géographique, l'Amapp n'entre pas dans le cadre de la vente directe et doit à ce titre respecter la réglementation du « paquet hygiène » en matière de traçabilité et de chaîne du froid. Dans cette perspective, la coopérative de mareyage (à laquelle les marins du GIE sont adhérents) joue un rôle déterminant dans la réussite de notre FOCT. D'abord, parce qu'elle bénéficie de l'agrément sanitaire exigé réglementairement qui lui permet d'étiqueter les colis pour les faire voyager ; ensuite, par le fait qu'elle joue sur la composition des paniers, en gérant l'écart entre la volatilité des cours de la matière première sous la criée et les prix stables à l'année des paniers. En associant diverses espèces en fonction de leur disponibilité et des prix sous criée, elle génère un prix de revient stable pour le colis dont le contenu, qu'il s'agisse du poids (entre 2,5 kg et 4 kg) et des espèces servies, ne fait pas l'objet d'un engagement précis auprès des mangeurs. La stabilité et la flexibilité émanant ici de la coopérative favorisent donc la lisibilité de l'avenir pour les pêcheurs tout comme elle contrecarre l'incertitude liée aux variations d'abondance de la ressource et/ou de pouvoirs de marché captés par l'aval. Au final, l'intervention de la coopérative ne remet pas en cause le caractère alternatif de la filière : en accord avec les pêcheurs qui en sont membres, elle facture sa prestation en prenant en compte l'exigence de rentabilité pour les producteurs.

43) La dimension économique de la proximité de l'Amapp

Les impacts économiques de cette Amap poisson sont certes d'ordres divers car ils concernent l'ensemble du tissu portuaire îlien dont ils contribuent à pérenniser l'activité. Mais la dimension économique spécifique aux proximités activées par l'organisation consiste d'abord à maintenir l'attractivité du métier de marin-pêcheur en fidélisant l'équipage par une amélioration substantielle des revenus versés à chacun des membres de l'équipage. C'est l'objectif affiché par les patrons-pêcheurs qui sont à l'origine de l'initiative. Ceux-ci opèrent sur de petites unités, pratiquent la pêche au filet droit ou à la ligne qui sont autrement moins rémunératrices que la pêche au chalut, pratiquée par les navires des ports environnants.

Cette volonté d'équité se concrétise dans les faits par un mode de partage original de la plus-value créée par l'Amapp, au regard des habitudes qui prévalent dans la pêche artisanale : au lieu de répartir à la part le gain net issu de la vente en Amapp, selon un barème qui classiquement avantage le patron, les producteurs du GIE ont décidé de le distribuer à parts égales entre tous les membres d'équipage. À chaque marin, c'est l'équivalent d'un mois de revenu qui est ainsi versé. Comme pour l'aspect fonctionnel, la dimension économique de l'Amapp présente un caractère original qui s'inscrit en contrepoids de l'allocation des ressources telle qu'elle ressortirait de l'application stricte des règles du marché conventionnelle.

44) La dimension spatiale de la proximité de l'Amapp

La dimension spatiale de la proximité à l'œuvre au sein de l'Amapp est plus complexe et s'analyse de manière différente selon qu'elle est considérée sur un plan horizontal ou vertical. L'analyse horizontale se focalise sur la dimension insulaire qui « borne » le territoire de recrutement des producteurs et crée une rupture avec le reste de la région. La proximité géographique est au premier abord d'autant plus subie qu'elle s'impose aux acteurs îliens ; la distance géographique doit donc être pondérée par la difficulté d'accès inhérente à l'isolement maritime. Ce confinement des

entreprises de pêche sur une zone réduite favorise pourtant la communauté d'intérêt et fait de l'île un espace de projet plutôt qu'un espace de concurrence exacerbée entre les pêcheurs. La dimension spatiale se mue donc en une proximité géographique recherchée par les producteurs, qui ont su habilement sensibiliser les mangeurs à leurs préoccupations. Cette dimension est d'ailleurs sous-jacente dans la rédaction de la charte qui exclut explicitement du champ de l'Amapp le métier du chalutage (qui n'existe pas sur l'île) ; le bornage géographique du territoire au périmètre de l'île fait ainsi office de barrière à l'entrée sur le marché. En outre, si l'élargissement spatial de l'aire de chalandise dépasse aujourd'hui les frontières de l'agglomération nantaise, dans l'esprit des producteurs, la croissance de cette organisation reste volontairement bornée géographiquement dans un but de « cohérence territoriale », afin de ne pas concurrencer d'autres producteurs de ports voisins.

L'insularité n'échappe pas également à l'analyse verticale quand elle s'intéresse à l'articulation des premiers maillons de l'amont de la filière : pêcheurs, criée et coopérative de mareyage sont liés par une proximité spatiale de fait, qui fait le ciment de leur communauté d'intérêt dans la mesure où tous partagent le même territoire d'action. La relation avec les mangeurs s'inscrit elle aussi dans une proximité géographique recherchée. La rencontre des pêcheurs et des mangeurs résulte de la recherche de débouchés par les pêcheurs auxquels revient l'initiative du projet. Quand l'initiateur du projet a cherché des mangeurs, il a été renvoyé vers les Amaps nantaises par les responsables nationaux qu'il avait contactés. C'est donc une dimension économique qui préside avant tout à l'activation de cette proximité géographique.

5) Discussion et conclusion

Dans cet article, sont étudiées deux formes d'organisations collectives territorialisées ligériennes au travers du concept de circuit alimentaire de proximité développé en particulier par Praly *et al.* (2014). Comme le résumant ces auteurs, « *le cadre d'analyse par la proximité permet d'appréhender la caractéristique commune de ces circuits alimentaires - la valorisation d'une proximité géographique et organisée entre producteurs et consommateurs - et de décliner leurs différentes modalités : spatiale, fonctionnelle, relationnelle, économique* » (Praly *et al.*, 2014, p.473). Nos deux FOCT ont pour particularité commune d'inscrire leurs stratégies collectives de relocalisation alimentaire au croisement de plusieurs dimensions des proximités territoriales (tableau 3).

Tableau 3. Les dimensions de la proximité mobilisées par BLO et l'AMAPP

	Bio Loire Océan	Amap Poisson Yeu-Nantes
Dimension relationnelle	<p>Un regroupement des producteurs au sein d'une association.</p> <p>Un socle de valeurs partagées autour de l'agriculture biologique formalisé dans un cahier des charges exigeant.</p>	<p>Un regroupement des producteurs iliens au sein d'un GIE.</p> <p>Un socle de valeurs partagées autour de la pêche artisanale, locale et plus respectueuse de l'environnement, formalisé dans une charte.</p>
Dimension fonctionnelle	<p>Une coordination de l'offre des adhérents.</p> <p>Une organisation logistique.</p> <p>Une coordination avec l'aval.</p>	<p>Une intervention d'intermédiaires logistiques.</p> <p>Une coordination des commandes par les référents « poissons » amapiens.</p>
Dimension économique	<p>Une régulation de la concurrence entre producteurs.</p>	<p>Des prix rémunérateurs.</p> <p>Une valeur ajoutée équitablement</p>

		redistribuée entre tous les membres d'équipage.
Dimension spatiale	<p>Un rapprochement géographique recherché.</p> <p>Une instrumentalisation de l'échelle de la région administrative qui permet une définition pragmatique du local.</p>	<p>Une implantation îlienne qui s'impose aux producteurs et qui fonde leur rapprochement.</p> <p>Une instrumentalisation de l'échelle de la région administrative qui permet une définition pragmatique du local.</p>

La dimension spatiale mobilisée et activée par les acteurs de BLO comme par ceux de l'Amapp repose premièrement sur une proximité géographique recherchée, en particulier pour les producteurs. À cela s'ajoute une interprétation physique mais surtout sociale du territoire de la part des acteurs des FOCT qui conduit à une définition très pragmatique du local ainsi qu'à une forte instrumentalisation de l'échelle administrative régionale ligérienne. Le rapport de BLO au territoire s'inscrit dans une perspective réaliste qui dépend fortement des différentes stratégies de commercialisation mises en œuvre par les adhérents (réseau Biocoop, petits marchés locaux, systèmes de paniers urbains...) L'association joue en effet sur une proximité géographique artificielle entre le producteur et le mangeur qui consomme « local » en achetant un produit BLO. Cette dimension spatiale de la proximité s'apparente avant tout à un attribut assez lâche du « local » tant dans l'aire de recrutement des producteurs que dans celle de chalandise, toutes deux très largement régionales (d'où la référence à la *Loire* et à l'*Océan*). Pour l'Amapp, les acteurs du territoire islais – pêcheurs et coopérative de mareyage – ont su transformer une proximité géographique, quelque peu subie du fait de leur insularité, en une proximité géographique recherchée autour d'une communauté d'intérêts basée sur un projet commun. Les producteurs à l'initiative de cette filière relocalisée ont aussi su générer chez les mangeurs nantais un sentiment

de proximité géographique par référence à encore à la région administrative et en instrumentalisant une proximité de processus avant défini notamment par le caractère qualitatif de la production oigienne (pêche artisanale à la ligne). Par ailleurs, l'élargissement de l'aire de chalandise de l'Amapp se doit quant à lui de rester cohérent sur le plan territorial, ceci afin de ne pas concurrencer les pêcheurs de ports voisins (bretons et vendéens).

Les dimensions relationnelles de la proximité mises en œuvre au sein de BLO et de l'Amapp s'inscrivent dans des logiques de similitude particulièrement claires au niveau horizontal, et font référence à un socle de valeurs partagées. Elles sont formalisées par un cahier des charges exigeant pour BLO et par une charte pour l'Amapp. Le cahier des charges de BLO repose sur une dimension technique qui va au-delà des exigences environnementales et sanitaires du label AB mais aussi une dimension sociale qui repose sur le renforcement du lien entre producteurs et consommateurs et inclut le respect des conditions de travail des employés des entreprises agricoles. Ainsi, la charte de l'Amapp, adaptée de son modèle agricole, fixe aux entreprises de pêche des engagements de bonnes pratiques halieutiques tout à la fois respectueuses de l'environnement marin, de la ressource, ainsi que des conditions de travail. Ces valeurs fondent aussi le rapprochement vertical entre les différents maillons des filières. Par nature la charte de l'Amapp engage producteurs et mangeurs. De son côté, le cahier des charges de BLO constitue une base pour susciter l'engagement et l'attachement des acheteurs. Enfin, ces logiques de similitude renforcent au niveau horizontal un sentiment d'appartenance au sein des FOCT, qui trouve notamment sa source dans la participation des producteurs aux instances représentatives de leur profession et dont résulte le regroupement en association pour BLO et en GIE pour les pêcheurs de l'île d'Yeu.

Les proximités activées par ces deux FOCT recouvrent également une dimension fonctionnelle primordiale dans l'acheminement des produits alimentaires. Celle-ci passe par le regroupement et

la massification d'une offre planifiée en fonction des attentes de la demande chez BLO et par la prise en charge des fonctions logistiques du côté de l'Amapp. Pour BLO, ces fonctions d'intermédiation et de coordination sont assumées par l'association qui centralise les commandes et planifient en conséquence les productions des adhérents. La facturation centralisée ainsi que la collecte des produits renforcent par ailleurs l'efficacité logistique. Dans le cas de l'Amapp, le rôle logistique de chaque maillon au sein de ce système est également bien défini : la coopérative de mareyage est en charge de l'achat des denrées en criée puis de la composition des paniers, le GIE s'affaire à la livraison des colis tandis que les coordinateurs-poissons centralisent la gestion (financière et pratique) des commandes.

L'Amapp présente ainsi du point de vue fonctionnel tous les attributs d'une filière ordinaire, se distinguant des circuits courts *stricto sensu* par l'intégration d'intermédiaires qui prélèvent leur marge au passage, entre le producteur et le consommateur final. En fait le caractère innovant de la filière provient du croisement de cette proximité fonctionnelle avec la composante de similitude de la proximité relationnelle : l'adhésion partagée à des objectifs liés au maintien du tissu économique insulaire permet de conserver un caractère alternatif à la filière en organisant les intermédiations autour d'un objectif de partage équitable du revenu et non selon l'exercice d'un pouvoir de marché. Car la dimension économique de la proximité n'est pas absente des motivations des producteurs engagés dans ces systèmes alimentaires relocalisés. Cette dimension tient surtout dans la recherche de prix rémunérateurs de nature à améliorer le revenu des producteurs. BLO joue aussi un rôle de régulation de la concurrence entre ses membres en optimisant les conditions de rencontre de l'offre et de la demande. Pour l'Amapp, la dimension économique, outre la recherche de prix rémunérateurs, se traduit par la répartition égalitaire du revenu généré entre tous les membres d'équipage contrairement au système traditionnel de rémunération à la part.

Les systèmes alimentaires relocalisés à vocation durable relèvent donc de formes d'organisation collective innovantes qui gagnent à être appréhendées, pour certaines d'entre elles, en termes de circuits de proximité, afin de mieux comprendre les jeux d'acteurs et les multiples recompositions qui s'opèrent en matière de développement territorial (cf. Mundler & Rouchier, 2016 ; Praly *et al.*, 2014 ; Torre & Beuret, 2012). En effet, l'analyse des différentes dimensions des proximités territoriales mobilisées par les acteurs de ces organisations permet aujourd'hui de mieux comprendre le fonctionnement et les caractéristiques structurantes de ces systèmes au regard notamment d'autres types de circuits alimentaires. Comme nous l'avons montré à travers ces deux exemples ligériens, l'activation et la mobilisation des dimensions spatiale et relationnelle de la proximité permet pour BLO comme pour l'Amapp de rapprocher producteurs et consommateurs, sans pour autant perdre le caractère différencié, « alternatif », aux règles conventionnelles du marché (Le Velly *et al.*, 2016 ; Le Velly & Dufeu, 2016). Mais à la grande différence de nombreux circuits courts alimentaires, ces filières de proximité nécessitent intrinsèquement la mobilisation et l'activation des dimensions fonctionnelles et économiques de la proximité afin de dépasser les contraintes logistiques et gagner en efficacité économique.

Cette approche par les circuits alimentaires de proximité ne semble à ce titre pas si éloignée d'autres analyses menées sur la relocalisation-reterritorialisation des filières, telles que les SYAL (Systèmes agroalimentaires localisés ; Muchnik *et al.*, 2008) et les SAT (Systèmes alimentaires territorialisés ; Rastoin, 2015), tant les stratégies « localisées » de valorisation économique et culturelle développées par ces FOCT mais aussi l'échelle d'ancrage « régionalisée » à laquelle ces dernières s'attache, apparaissent primordiales dans leur structuration et leur développement. Elles s'en distinguent pourtant car nos FOCT, contrairement aux SYAL, ne sont pas exclusivement basées sur un fort ancrage territorial et des savoir-faire collectifs identitaires qui permettent de conférer aux produits alimentaires des qualités spécifiques valorisables. Elles ne s'apparentent pas

non plus exclusivement aux SAT car ces FOCT ne se sont pas constituées comme un ensemble de filières agroalimentaires regroupées afin d'assurer, à une large échelle géographique régionale, la souveraineté alimentaire des populations. Elles se rapprochent davantage en réalité de la notion de SYAM (Systèmes alimentaires du milieu), entendue par Chazoule *et al.* (2015) comme des configurations organisationnelles intermédiaires de par leurs formes de coordination (efficacité logistique, efficience économique), de par leur taille (multiples opérateurs en jeu, périmètre d'action plus ou moins vaste), de par leurs acteurs (mêlant producteurs, transformateurs, distributeurs...) et de par les valeurs qu'elles portent (proximité entre producteurs et consommateurs, promotion de produits de qualité).

Par ailleurs, certains auteurs insistent sur l'intérêt de travailler également la dimension « politique », « institutionnelle » des proximités dans les logiques de coordination des acteurs (cf. entre autres Prigent-Simonin & Hérault-Fournier, 2012 ; Talbot, 2010). Si cette dimension demeure peu activée dans les cas des FOCT étudiées dans cet article, elle apparaît toutefois des plus intéressantes à mobiliser aujourd'hui, au vu notamment de l'émergence et du développement de divers circuits alimentaires de proximité. Ceci afin d'une part de souligner l'implication récente mais croissante des collectivités publiques à différentes échelles territoriales (des agglomérations aux régions) dans le renforcement et l'encadrement plus ou moins opportun selon les auteurs de ces circuits alimentaires relocalisés (Naves, 2016 ; Chevallier *et al.*, 2014). Et d'autre part, pour mieux mettre en exergue les conflits (potentiels ou avérés), notamment en matière de répartition inégale des ressources du pouvoir, ainsi que les modes de régulation et de gouvernance, faits de compromis et arbitrages qui s'opèrent entre acteurs hétérogènes (organisations professionnelles, agriculteurs, consommateurs, intermédiaires, collectivités...) autour de ces systèmes alimentaires relocalisés, et dont les deux FOCT ligériennes ne sont aujourd'hui, au vue de leur maturité, évidemment plus exemptes...

Bibliographie

Bergadaà, M., Del Bucchia C., 2009. La recherche de proximité par le client dans le secteur de la grande consommation alimentaire, *Revue management et avenir*, 21-1 : 121-135.

Bouba-Olga, O., Grossetti, M., 2008. Socio-économie de proximité, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3 : 311-328.

Boutry, O., Ferru, M. 2016. Les circuits courts, un modèle soutenable fondé sur les proximités ? In P. Mundler & J. Rouchier (Eds.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* : 365-383. Dijon : Educagri éditions.

Chazoule, C., Fleury, P., Brives, H., 2015. Systèmes alimentaires du milieu et création de chaînes de valeurs : concepts et études de cas dans la région Rhône-Alpes, *Économies et Sociétés*, 37-8 : 1203–1219.

Chevallier, M., Dellier, J., Plumecocq, G., Richard, F., 2014. Dynamiques et structuration des circuits courts agroalimentaires en Limousin : distance institutionnelle, proximités spatiale et relationnelle, *Géographie, économie, Société*, 16-3 : 339-362.

Deverre, C., & Lamine, C. 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie Rurale*. 317 : 57-73.

Dondeyne, C. 2012. La vente directe en bio dans le Finistère. L'émergence d'une régulation professionnelle. *Terrains et travaux*. 21-2 : 181-198.

Dubuisson-Quellier, S., & Le Velly, R., 2008. Les circuits courts, entre alternative et hybridation. In G. Maréchal (Ed.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires* : 105-112. Dijon : Educagri éditions.

Dufeu, I. (Ed.). 2014. *Valorisation des productions alimentaires ligériennes et réseaux d'acteurs*

(**VALPARESO**). Rapport scientifique final, ONIRIS, Nantes.

Dufeu, I., & Ferrandi, J.M. 2013. Les ressorts de l'engagement dans une forme particulière d'échange collaboratif entre producteur et consommateurs : les AMAP. *Décisions Marketing*, 72 : 157-178.

Feagan, R., 2007. The place of food: mapping out the "local" in local food systems, *Progress in Human Geography*, 31-1 : 23-42.

Gallaud, D., Martin, M., Reboud, S., Tanguy, C., 2012. Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires, *Géographie, économie, Société*, 14-3 : 261-285.

Gilly, J.P. & Torre, A. (éd.), 2000. *Dynamique de proximité*. Paris : L'Harmattan.

Goodman, D., Dupuis, E.M., Goodman, M.K., 2012. *Alternative Food Networks*. London : Routledge.

Herault-Fournier, C., Merle, A., Prigent-Simonin, A.-H. 2012. Comment les consommateurs perçoivent-ils la proximité à l'égard d'un circuit court alimentaire ? *Management et Avenir*, 53-3 : 16-33.

Hinrichs, C., 2003. The Practice and Politics of Food System Localization, *Journal of Rural Studies*, 19-1 : 33-45.

Le Velly, R., Dufeu, I., Le Grel, L. 2016. Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands", *Économie Rurale*, 356 : 31-45.

Le Velly, R. & Dufeu, I. 2016. Alternative food networks as "market agencements": Exploring their multiple hybridities. *Journal of Rural Studies*. 43 : 173-182.

Marsden, T., Banks, J., Bristow, G., 2000. "Food Supply Chain Approaches: Exploring their Role in Rural Development, *Sociologia Ruralis*, 40-4 : 424-438.

- Maréchal, G. (Ed.). 2008. *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*. Dijon : Educagri éditions.
- Margétic, C., Noel, J., Dufeu, I., Le Grel, L. 2016. Le Département comme référence pour des formes d'organisation collective territorialisées. In P. Mundler & J. Rouchier (Eds.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* : 131-149. Dijon : Educagri éditions.
- Muchnik, J., Sanz-Cañada, J., Torres Salcido, G., 2008. Systèmes agroalimentaires localisés, état des recherches et perspectives, *Cahiers agricultures*, 17-6 : 513-519.
- Mundler, P. & Laughrea, S. 2016. Les bénéfices des circuits alimentaires de proximité. Une revue critique de la littérature. In P. Mundler & J. Rouchier (Eds.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* : 29-58. Dijon : Educagri éditions.
- Mundler P. & Rouchier, J. (Eds.). *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires*. Dijon : Educagri éditions.
- Naves, P. 2016. L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ? *Économie rurale*, 355 : 3-19.
- Noel, J., Le Grel, L., Dufeu, I. 2016. L'Amap poisson Yeu-Nantes, un circuit de proximité halio-alimentaire territorialisé. In P. Mundler & J. Rouchier (Eds.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* : 365-383. Dijon : Educagri éditions.
- Praly, C., Chazoule, C., Delfosse, C., Mundler, P. 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*. 16-4 : 455-478.
- Prigent-Simonin, A.-H. & Hérault-Fournier, C. (Eds.). 2012. *Au plus près de l'assiette. Pérenniser les circuits courts alimentaires*. Dijon : Educagri éditions – Quae éditions.
- Rallet A., & Torre, A., 2004. Proximité et localisation, *Economie rurale*, 280 : 25-41.
- Rastoin, J.-L., 2015. Systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel, *Journal Résolis*, 4 : 11-13.

Renting, H., Marsden, T.K., Banks, J. 2003. Understanding Alternative Food Networks: exploring the Role of Short Food Supply Chains In Rural Development, *Environment and Planning*, 35A-3: 393-411.

Roep, D., Wiskerke, J.S.C., 2010. On Governance, Embedding and Marketing: Reflections on the Construction of Alternative Sustainable Food Networks, *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 25-2 : 205–221.

Talbot, D., 2010. La dimension politique dans l'approche de la proximité, *Géographie, Économie, Société*, 12-2 : 125-144.

Torre, A. & Beuret, J.-E. 2012. *Proximités territoriales*. Paris : Economica.

Torre, A., 2009. Retour sur la notion de Proximité Géographique, *Géographie, Économie, Société*, 11-1 : 63-75.

Traversac, J.-B. (Ed.). 2011. *Circuits courts : Contribution au développement régional*. Dijon : Educagri éditions.

Sites Internet consultés :

- Amapp Yeu-Nantes. URL: <http://www.amapp44.org/cartes-et-annuaires/les-amaap-s-poissons> ; Consulté le 4 septembre 2016.

- Bio Loire Océan (BLO). URL: <http://www.bioloireocean.fr> ; Consulté le 8 septembre 2016.

Annexe 1 : grille d'entretien semi-directifs du projet Valpareso

THÈME 1. État des lieux – présentation de la FOCT

Question principale : Pourriez-vous nous présenter votre organisation ?

Sous-questions :

- Quelle est la forme juridique ? Pourquoi ?
- Quel(s) sont les missions que se donne de la structure ?
- Quel est son fonctionnement ? Ses membres ? Ses partenaires ? Ses activités ?
- Quel est le niveau d'implication de ses membres, le taux de participation aux AG... ?
- Quel est le chiffre d'affaires ? Le nombre d'employés, le nombre d'associés...
- Quelles sont les ressources de la structure ? Subventions (de qui ?), prestation de service, vente de produits etc... Quelle est la pérennité de ces ressources ?

THÈME 2. La FOCT en histoire

Question principale : Comment est née votre organisation ? Quelle est son histoire ?

Sous-questions :

- Quelles sont les dates clés dans l'histoire de votre FOCT ?
- Quel est le contexte dans lequel a émergé votre FOCT ?
 - o Contexte interne : contexte organisationnel : pourquoi ? qui ?
 - o Contexte externe : contextes institutionnel, économique, géographique (spatial), qualité...
- Y a-t-il eu évolution dans le périmètre d'activité et/ou des partenaires ?
- Quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer ?

THÈME 3. La FOCT et son positionnement

Question principale : Comment se positionne la FOCT dans la filière, dans son territoire ou dans son domaine d'activité ? Quels sont les débouchés ?

Sous-questions :

- Quelles sont les atouts et/ou les contraintes (spatiales, temporelles, économiques...) qui pèsent sur l'organisation (les menaces) ?
- Quelle est la position de la FOCT dans la filière ? Quels sont ses liens au territoire ? Qu'entendez-vous par territoire ? Quelle échelle d'ancrage ?
- Dans quel(s) réseau(x) s'insère la FOCT ? A-t-elle des liens avec les collectivités territoriales ?
- Quels sont les débouchés ? Quelle est votre « part de marché » ? Qui sont les principaux concurrents ? Quelles sont vos spécificités par rapport à eux ?
- Quels sont les moyens/outils de communication ?

THÈME 4. Forces/faiblesses de la FOCT

Question principale : Selon vous, quels sont les avantages et faiblesses de votre organisation, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ?

Sous-questions :

- Quelles sont les « vertus » de votre mode d'organisation ou les désavantages ? (choix du statut juridique)
- Forces et faiblesses internes ? externes ?

THÈME 5. Résultats obtenu, évaluation de la performance

Question principale : Selon vous, quels sont les résultats de l'activité de votre organisation ?

- Qu'est-ce que vous considérez comme devant être pris en compte concernant les résultats/performances de votre activité (répondre aux missions ? plus ?) ?
- Quelles sont les performances et les retombées économiques, sociales et environnementales ?

THÈME 6. Bilan et perspectives d'évolution

Question principale : aujourd'hui, quels sont les projets de la FOCT, en termes de développement ?

Sous-questions :

- Quels retours d'expériences avez-vous sur votre organisation ?
- Comment voyez-vous l'organisation dans 2 ans ? dans 5 ans ? dans 10 ans ?
- L'évolution de l'environnement de l'orga va-t-elle renforcer sa légitimité, sa pérennité ou au contraire la réduire ?